



Cabinet Bapita Buyangandu C.

Avocat Près la Cour d'Appel de Kinshasa-Matete
Membre du Conseil de l'Ordre - Conseil à la Cour Pénale Internationale

Kinshasa, le 19/06/2007

Je soussignée, Me Carine Bapita Buyangandua, représentant légal de la victime a/0105/06 et des demandeurs a/0231/06 à a/0233/06 et a/0242/06 à a/0250/06, autorise Me Paolina Massidda, Conseil principal au Bureau du conseil public pour les victimes, à avoir accès à toute information concernant les demandeurs que je représente.

En conséquence, je demande à la Section de l'appui judiciaire que tous documents publics et/ou confidentiels, enregistrés ou déposés dans la situation en République démocratique du Congo et dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo* et qui me sont notifiés soient également notifiés à Me Paolina Massidda.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Me Carine BAPITA BUYANGANDU